

Ecole primaire Paul Valéry
91360 Epinay-sur-Orge

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Jeudi 14 mars 2019

La séance du conseil d'école s'est ouverte à 18h30 sous la présidence de M^{me} Peretti, Directrice d'école.

Etaient présents :

Directrice : M^{me} Peretti

Enseignants : M^{mes} Pallier, Malterre, Mandine, Cazin, Peyrot, Ledrin, Rocha, Farout, Arias, Hesry, Rouche, Cilia-Pichon et MM. Demaret, Charpenel, Pitoun, Rozé, Bonmartin, Fontaine

Représentante de la Mairie : M^{me} François

Représentants de parents d'élèves :

- APIE : M^{mes} Ammour, Viratelle, Lelouche, Afonso, Crochet et MM. Samé, El Khamsi
- PEEP : M^{mes} Cassabois, Cote et M. De Almeida

Etaient absents et excusés :

Enseignant : M^{me} Chêné

APIE : M^{me} Lacquehay et MM. Garnier, Desportes De La Fosse, Randoing, Darmengeat

PEEP : M^{me} Hubert, M. Nietcho

1) Natation scolaire : année scolaire 2019 / 2020

Poursuite de l'activité et organisation sachant qu'il y aura trois classes de CE1 avec 28 élèves à la rentrée prochaine. Si l'on garde la même organisation que cette année c'est-à-dire deux groupes de natation avec 10 séances chacun, chaque groupe comptera 42 élèves et là dépassement des normes de sécurité.

Proposition : Faire trois groupes de 28 élèves avec moins de séances (6 ou 7 séances par classe).

➔ Sujet soumis à M^{me} François, ce sujet sera traité plus tard. La mairie n'ayant pas encore réfléchi au sujet.

2) Livrets scolaires semestriels

La décision d'organiser deux remises de livrets scolaires a été prise lors du conseil des maîtres de prérentrée et décidée par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Cette information a été communiquée aux familles lors des réunions de rentrée.

➔ Peu d'intérêt sur le maintien de 3 remises de livrets scolaires. Dorénavant, sera gardée cette décision de 2 remises sur l'année. La communication avait été vraisemblablement effectuée par les enseignants lors de la réunion de rentrée au mois de septembre.

➔ Le suivi scolaire des élèves est en cours de dématérialisation et un site sera accessible prochainement avec des identifiants envoyés par courriel aux parents (<https://educonnect.education.gouv.fr>).

3) Mise en place du document « Partenariat : Relation école / famille »

Depuis la mise en place de ce document, nous n'avons pas observé de modification dans les relations école / famille.

➔ Rien à signaler concernant les retours sur ce document. Il sera conservé en annexe du règlement intérieur de l'établissement.

4) Sortie de l'étude surveillée

Il y a de nombreux parents sur le trottoir qui attendent la sortie des élèves à 17h45.

Proposition : Afin de fluidifier la sortie de l'étude surveillée, sortie par le portail des entrées/sorties mais cela pose d'autres problèmes d'organisation :

- Pas d'éclairage au niveau du portail et donc difficulté d'identifier les parents surtout l'hiver.

- Gestion des élèves qui vont à la garderie après l'étude surveillée.

➔ Réflexion sur la circulation de la rue des Ecoles entre les deux écoles (maternelle et élémentaire) soumise à M^{me} François pendant les entrées et sorties des élèves (zone pour piétons avec fermeture partielle de la rue aux heures d'entrées et sorties des élèves : feu rouge, barrière)

➔ La pose d'un lampadaire niveau sortie portail élémentaire sera étudié.

5) Carte scolaire

Révision de la sectorisation et concertation.

- ➔ Carte scolaire décidée entre la mairie et l'inspection académique. Les enfants sont sectorisés selon la proximité domicile-école. Les fratries sont maintenues prioritaires.
- ➔ Il n'y aura pas de publication de carte de secteurs mais une diffusion de la liste de sectorisation est prévue par la mairie (nom des rues + secteur) vers les associations de parents d'élèves.
- ➔ Incertitude de garder la 13^e classe en élémentaire en raison des effectifs à la rentrée 2019. 70 élèves de CM2 partent au collège et seulement 38 futurs CP.

6) Projets en lien avec la coopérative

Actuellement, la coopérative scolaire dispose de 19 488 €.

Projet cirque avec intervenant rémunéré pour les trois classes de CE1 : 3 230 €

Sortie pour les 13 classes de l'élémentaire en forêt de Fontainebleau le 1^{er} juillet 2019 : location de cars pour 4 880 €

Sortie à Provins pour les deux classes de CM1 : 1 206,80 € (spectacles : 576,80 €, location de car : 630 €)

Sortie au château de Fontainebleau pour les classes de CE2A et CE2/CM2 : environ 700 € (location de car)

Sortie au château de Vaux le Vicomte pour la classe de CPA : environ 1 000 €

Sortie à la ferme de la Vue pour les classes de CPB et CPC : entrée du site : 522,50 €

Spectacle musique sur le thème « Trio Mundo – Musiques du monde » pour les 13 classes de l'élémentaire : 750 €

Montant total des projets financés par la coopérative : 12 289,30 €

Projet à l'étude : Spectacle Jeune Public « Odysseus, ou l'histoire d'Hulysse racontée aux petits et aux grands » pour les 13 classes de l'élémentaire ➔ En attente de devis.

7) Liaison CM2 / 6^e

Projets en cours : Fabrication par les élèves de CM2 d'un lombricomposteur avec récupération des épluchures de la cantine et le compost serait fourni au collège. M. Treacher, principal adjoint au collège André Maurois doit venir à l'école Paul Valéry pour travailler sur la liaison CM2/6^e.

Réunion d'informations pour les parents des futurs élèves de 6^e mardi 2 avril 2019 à 18h au collège André Maurois.

- ➔ Travail sur activités de recyclage en collaboration avec les 6^e (lombricompostage).
- ➔ Visite des CM2 au collège en fin d'année scolaire (début juillet). Il a été demandé par les associations de parents d'élèves à ce que la visite des CM2 se fasse plus tôt dans l'année et que ces derniers voient la vie active du Collège avec l'ensemble des collégiens présents.

8) Information concernant la classe bilangue au collège

Un document a été distribué à tous les élèves de CM2 au moment des vacances de Noël pour savoir s'ils souhaitent s'inscrire dans cette classe. J'ai répondu aux questions des parents qui me sollicitaient.

Proposition : Pour l'an prochain, prévoir une intervention des professeurs de langues du collège pour présenter la classe bilangue et répondre aux questions des élèves.

- ➔ Réorganisation de la venue d'un professeur d'Allemand en élémentaire.

9) Fêtes de l'école

La fête de l'école maternelle aura lieu samedi 15 juin 2019 matin.

La fête de l'école élémentaire, appelée « Fête des enfants », aura lieu mardi 2 juillet 2019 après-midi. Il s'agit d'une manifestation prévue pour les enfants comme les journées d'athlétisme, le cross des écoles. Elle se déroulera sur le temps scolaire et seuls les parents, volontaires pour nous aider, pénétreront dans l'école.

- ➔ Les parents d'élèves demandent que la maternelle puisse organiser, au même titre que l'école élémentaire, le carnaval et permettre les déguisements pour les plus petits. La demande sera en réflexion pour une organisation potentielle à partir de l'année prochaine.

10) Actions de prévention concernant la maltraitance, les abus sexuels, le harcèlement, la discrimination, les accidents domestiques

11) Prise de contact avec le major Rodrigues du commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois en avril pour demande d'intervention au sein de l'établissement. L'APIE propose des interventions à l'école mais il faut que les enseignants choisissent des thèmes.

12) L'équipement informatique de l'école et la possibilité de demande d'équipement via la Banque Européenne d'Investissement

- ➔ Choix en cours par l'équipe enseignante sur le renouvellement des classes mobiles (ordinateurs mobiles de classe en classe) ou le passage à des tablettes numériques.
- ➔ Deux autres classes seront équipées d'un VPI (vidéoprojecteur interactif) à la rentrée prochaine.

13) Sécurité aux abords et au sein de l'école

1^{er} point : Sortie des élèves de maternelle pour les classes de PS et PS/MS à 16h30. Madame l'Inspectrice est venue mardi 5 février 2019 et a assisté à la sortie de 16h30. Lors de l'entretien, elle a déclaré que cette sortie n'était pas plus dangereuse que dans la plupart des autres écoles maternelles de la circonscription. Elle fait confiance aux spécialistes de la sécurité qui demandent que les parents ne rentrent plus dans les écoles pour des mesures de sécurité. Une proposition a été faite aux collègues de maternelle : faire sortir les élèves de ces deux classes par le portail de sortie des issues de secours avec l'accord de la mairie. Madame l'Inspectrice ne prend pas la responsabilité de laisser les parents pénétrer dans les locaux de l'école.

2^e point : Lors des intempéries (neige et verglas), l'équipe pédagogique souhaite, si possible, que les services techniques interviennent rapidement pour étaler du sel dans les cours de récréation et aux abords de l'école afin d'éviter tout accident.

→ Avec accord de la mairie et des enseignants de maternelle, possibilité d'utiliser les portes de secours en réflexion. Attente d'un retour sur ce sujet.

→ Les abords de l'école sont déneigés au plus vite et au mieux par les services techniques de la mairie. Le travail est difficile car les moyens techniques sont assez limités sur l'ensemble de la commune. Il a été indiqué par les parents d'élèves que les trottoirs n'étaient pas ou peu suffisamment déneigés.

14) Hygiène et bien-être à l'école : des toilettes au brossage des dents

→ Aucune solution satisfaisante apportée pour les toilettes et notamment sur la mise en place de distributeurs individuels de papier toilette.

15) Restaurant scolaire : ordre de passage à la cantine

→ L'ordre de passage ne changera pas pour les classes. En élémentaire : les élèves de CP, CE1 déjeunent à 11h30 ; les élèves de CE2 déjeunent à 11h30 dans la salle annexe en raison du nombre important d'enfants déjeunant au restaurant scolaire et les élèves de CM1 ET CM2 déjeunent à 12h30. En maternelle, l'ordre de passage est la suivant : à 11h30, ce sont les élèves de PS et PS/MS qui déjeunent puis à 12h30 ce sont les élèves de MS/GS.

16) Travaux

Etat d'avancement pour les travaux promis sur la mise en place des brise-vues côté cour de récréation élémentaire Paul Valéry et du visiophone à la garderie de l'école élémentaire ? Travaux planifiés à quelle échéance ?

Travaux de la cantine scolaire en élémentaire : début des travaux, organisation et choix des options choisies.

→ Les brises-vues sur le portail sont prévus au budget de cette année.

→ Les travaux de la cantine vont débuter cet été pour se terminer aux vacances de la Toussaint 2019.

L'ouverture est espérée pour la rentrée des vacances de la Toussaint, soit le 4 Novembre 2019. La mairie a obtenu une subvention de 110 000 € pour financer en partie les travaux de la cantine.

→ Le choix de la cantine en mode « self en ligne » est issu de la réflexion des services municipaux, de la restauration scolaire, afin de faciliter les déplacements et le maintien des plats servis chauds. L'autre raison concerne la taille de l'espace de restauration scolaire qui oblige à ne pas s'orienter vers une solution « self en îlots » à cause du recul nécessaire autour de ces îlots.

17) Diffusion du compte-rendu du conseil d'école

→ Le compte-rendu continuera d'être diffusé sous format électronique. L'APIE s'est engagée à imprimer si besoin ces comptes-rendus pour les diffuser auprès de l'ensemble des parents.

18) Date du prochain conseil d'école :

• N°3 : Mardi 18 juin 2019 à 18h30

La séance est levée à 20h30.

Les secrétaires de séance,

M. De Almeida (PEEP)

M. Bonmartin (enseignant)

La Directrice, Présidente du Conseil d'école,
M^{me} Peretti